

L'accueil collectif

La ville dispose de trois structures petite enfance pour accueillir les enfants serrissiens âgés de 10 semaines à 4 ans. Deux types d'accueil sont possibles : occasionnel et régulier. Trois crèches privées sont également installées à Serris.

Les crèches municipales

L'accueil régulier

L'accueil occasionnel

Les crèches privées

